

Le Plan Pluriannuel d'Investissement présenté constitue la traduction financière et en termes d'opérations du projet de territoire qui a été adopté lors de la séance du conseil d'agglomération du 26 février 2009.

Depuis l'installation de la nouvelle équipe, de nombreuses réunions et échanges avec les élus et nos partenaires ont permis d'arrêter la liste des investissements qui vous est présentée en annexe.

Les objectifs de ce travail étaient doubles :

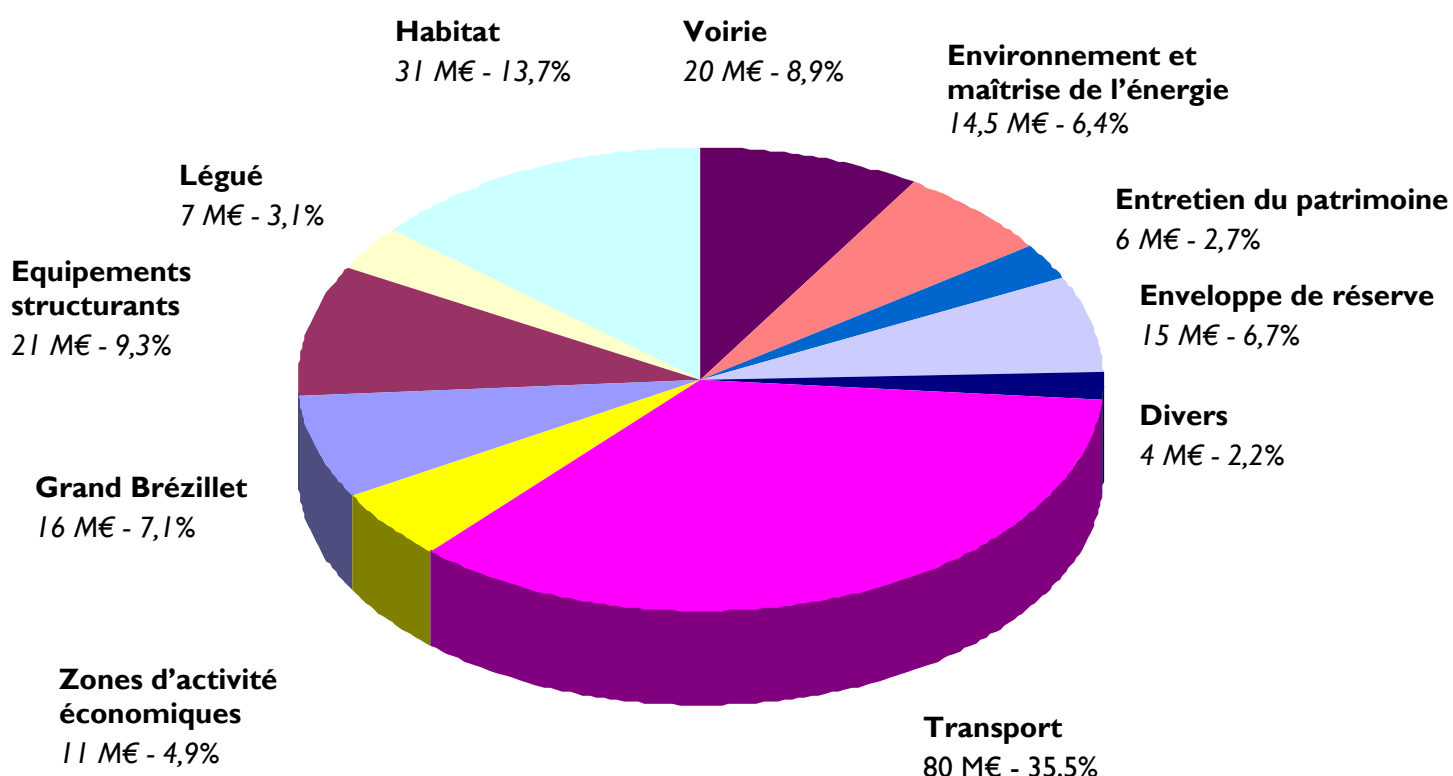
- mettre en cohérence les investissements de la communauté avec son projet de territoire ;
- permettre une plus grande lisibilité de nos opérations pour nos partenaires.

Le Plan Pluriannuel d'Investissement doit devenir, avec le projet de territoire, un document de référence pour Saint Briec Agglomération. Ce document sera donc remis à jour régulièrement et vous sera donc présenté chaque année au moment du Débat d'Orientations Budgétaires, et ses conséquences financières explicitées.

Le projet de PPI s'élève à **225 M€ TTC** sur l'ensemble de la période 2008-2014, dont 133 M€ pour le budget principal et 92 M€ pour les budgets annexes.

En prenant en compte les recettes (subventions, FCTVA ou récupération de TVA), ce sont près de 155 M€ que la Cabri devra financer en propre (soit les 2/3 des dépenses).

REPARTITION DES INVESTISSEMENTS PAR POLITIQUE



Par grandes politiques, les dépenses se décomposent en montant de la façon suivante :

- 80 M€ pour le transport, dont 48 M€ pour TEO et 15 M€ pour le PDU
- 31 M€ pour l'habitat (y compris les aides à la pierre)
- 16 M€ pour l'aménagement du grand Brézillet, dont 13 M€ pour Equinoxe
- 21 M€ d'équipements structurants, dont 7 M€ pour Gernugan
- 20 M€ pour la voirie, et notamment la Rocade de déplacement
- 14,5 M€ pour l'environnement et la maîtrise de l'énergie
- 11 M€ de travaux envisagés pour le développement des Zones d'Activité Economique
- 7 M€ pour le Légué (mise à flot et pôle nautique)
- 6 M€ pour l'entretien du patrimoine et le fonctionnement récurrent des services
- 5 M€ de dépenses diverses dont 2,5 M€ de Dotation communautaire d'Equipement

Soit au total 210 M€. Le reste est constitué par une enveloppe de réserve de 15 M€ environ.